



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 novembre 2020

RENFORCEMENT DU RESEAU : NOUVELLE PROPOSITION DU SYNDICAT D'ELECTRICITE

Le syndicat a trouvé une autre solution pour améliorer la qualité du réseau électrique entre le Lotissement des Buissonnets et les Ratours à partir du poste des Ratours, en passant le diamètre des départs existants du 95² au 240² et en créant un 3^e départ en 240². La part communale de cette opération s'élève à 525 € ht pour un coût de travaux estimé à 9 000 € ttc. Cette proposition est acceptée.

CHANGEMENT DE STATUTS DU SIVOS 2000 DU PAYS D'OUCHE

Lors de sa séance du 28 octobre 2020, le Conseil Syndical du SIVOS 2000 du Pays d'Ouche a décidé d'apporter une modification à ses statuts en changeant le siège du syndicat, pour l'implanter à la mairie du Fidelaire au numéro 7 rue de la mairie.

Au titre de communes membres et comme l'exige la loi, cette délibération est présentée au conseil du Fidelaire qui approuve ce changement.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Marcel COUTURIER est nommé correspondant défense de la commune du Fidelaire. Sa mission est de sensibiliser les concitoyens aux questions de défense (parcours citoyen, devoir de mémoire, reconnaissance, etc...)

NOMINATION D'UN ELU REFERENT FORET-BOIS

Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY est désigné « référent forêt-bois » et sera l'interlocuteur privilégié auprès de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR) située à Vatteville la Rue. C'est une association loi 1901 dont le but est d'accompagner les élus pour valoriser les territoires forestiers, informer et former les élus sur les thématiques forestières.

DISSOLUTION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 rend facultatif les Centres Communaux d'Action Sociale dans les communes de moins de 1500 habitants. La commune du Fidelaire, avec ses 1038 habitants remplit cette condition et le conseil municipal, souhaite reprendre les compétences du CCAS, et décide de dissoudre celui-ci au 31 décembre 2020. La commission sociale et numérique, déjà en place, préparera les dossiers, qui feront l'objet d'une décision en conseil. M. LECOUFLE est élu pour rejoindre cette commission.

MONTANT DES BONS EN REMPLACEMENT DU BANQUET DES AINES

Le montant des bons proposés aux Fideliariennes et Fideliariens de plus de 65 ans en remplacement du repas traditionnel est fixé à 20 €. Ils seront à faire valoir chez les commerçants sédentaires et ambulants de la commune.

VENTE D'UN TERRAIN A LA MARE DES CHAMPS

Une parcelle de 590 m², située à la « Mare des Champs », a fait l'objet d'une incorporation dans le domaine privé de la commune dans le cadre d'une procédure de bien vacant et sans maître. Les formalités d'enregistrement étant terminées, la commune est propriétaire. M et Mme BENCE, qui entretenait ce terrain depuis des années, souhaite l'acheter. Il est décidé de leur vendre au prix de 0.50 € du m², les frais afférents étant à leur charge.

DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UN FOOD TRUCK

La demande d'emplacement de Monsieur Hosatte de Lanpereuse pour le stationnement d'un foodtruck, (burgers et panini) le samedi à partir de 17h30 est acceptée à titre gratuit.

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES

Une somme de 1000 € est prélevée des charges générales pour être créditée aux charges du personnel.

En investissement, les subventions accordées pour des poteaux incendie et des aménagements de sécurité à Sainte-Anne sont inscrites en remplacement de l'emprunt mis en attente de subventions, des montants de dépenses prévues mais qui ne seront pas réalisées cette année, sont diminués. La décision modificative est de – 6736 € de part et d'autre.

QUESTIONS DIVERSES

Label 2 fleurs : Le Fidelaire conserve sa 2^e fleur pour l'année 2020.

Association Les Pas de Bourvil : Cette association a créé un circuit qui passe notamment par Le Fidelaire. L'adhésion des particuliers est de 10 €, celle des communes est gratuite et Le Fidelaire, en bonne voisine, souhaite adhérer.

Chats errants : Contact va être pris avec l'association Minouminous de Conches afin de trouver une solution et d'obtenir une aide de 30 millions d'amis.

Coopération avec les Seychelles : le ministère de l'éducation des Seychelles a donné son accord pour une coopération entre l'école de Baie Sainte Anne Praslin et celle du Fidelaire. Un nouveau Président de la République a été élu là-bas et l'ambassadeur des Seychelles à Paris, déjà venu au Fidelaire, est devenu ministre des affaires étrangères et du tourisme.

Fait au Fidelaire, le 24 novembre 2020

